

PREVENTION DES AES HEMODIALYSE

Données épidémiologiques

Le risque de transmission de maladies infectieuses lors d'une exposition accidentelle en Hémodialyse est actuellement dominé par le virus de l'hépatite C en raison de sa prévalence chez les patients hémodialysés. Une enquête épidémiologique réalisée au 1er mars 1995 a permis le recensement des infections professionnelles par le VHC et le VIH chez le personnel soignant des 50 centres d'hémodialyse d'Ile de France. 13 infections professionnelles par le VHC (4 prouvées et 9 présumées) ont été recensées, concernant 12 infirmiers et un technicien d'hémodialyse. Les circonstances de l'exposition chez les infirmiers étaient des piqûres accidentelles avec des aiguilles à fistule de gros calibre souillées.

Sur les 43 séroconversions professionnelles VHC prouvées recensées en France à la date du 30 juin 2001 (source InVS, BEH 2002 ;12), 7 concernent des personnels soignants de services d'hémodialyse.

Concernant les séroconversions professionnelles VIH dans le monde, un cas au moins a pour origine une aiguille creuse dans un service de dialyse (Occupational transmission of HIV. Summary of published reports, December 1999 Edition, Data to June 1999. PHLS-CDSC, London).

Risques particuliers

Les expositions accidentelles au sang peuvent se produire par piqûre, contact ou projection :

- lors des ponctions de l'accès vasculaire (introduction et retrait des aiguilles artérielle et veineuse, retrait du mandrin de cathéter à fistule, compression en cas d'hématome, arrêt d'un saignement au point de ponction),
- lors des prélèvements sanguins, des injections médicamenteuses ou de nutrition parentérale,
- en fin de dialyse à la dépose des aiguilles,
- en cas de fuites ou déconnexion du circuit sanguin,
- à l'élimination des matériels piquants et des déchets souillés.

Mesures de protection

- Utiliser une paire de gants pour chaque geste.
- Préférer l'utilisation de matériels de sécurité :
 - aiguilles à fistule artério-veineuse de longueur adaptée,
 - aiguilles à ailettes protégées et corps de pompe pour les prélèvements (prélèvements sous vide),
 - seringue adaptée pour les gaz du sang,
 - conteneur adapté aux matériels à éliminer et placé à portée de main,
 - port de masque, lunettes de protection, gants.
- Utilisation de compresses hémostatiques, de pansement compressif hémostatique pour la compression de la fistule.
- Bonne installation du patient (lit réglable).
- Position du soignant adaptée au geste.

Recommandations

- La vaccination contre l'hépatite B est obligatoire. Elle doit être effective, complète, documentée.
- Respect et application des précautions universelles
- Information et formation (gestes à risque, nouveaux matériels)
- Utilisation de matériel stérile et à usage unique
- Formation du personnel à la technique d'hémodialyse.